Cours de Science Politique (UFR Amiens)

2015-2016 Premier semestre

Table des matières

1	Inti	roduction en Science Politique	3
2	Ana	lyser scientifiquement les phénomènes politiques	4
	2.1	La science politique est une science sociale	4
	2.2	Les objets de la science politique	6
	2.3	Le métier de politiste	7
	2.4	Pratiquer la science politique	7
3	Le ₁	pouvoir politique	10
	3.1	Pouvoir et domination	10
		3.1.1 Le pouvoir	10
		3.1.2 Domination	11
	3.2	Les types de domination légitime	12
	3.3	Les spécificités du pouvoir politique	14
	3.4	Le détour par l'anthropologie : la politique dans la tribu	15
4	L'in	vention de la politique moderne	16
	4.1	L'invention de la démocratie à Athènes	16
	4.2	Différence entre démocratie antique et moderne	17
	4.3	Émergence et construction de l'État moderne	18
		4.3.1 L'approche Weberienne : la construction de l'État et monopolisation de la violence physique légitime	19
		4.3.2 La dynamique de l'occident	19
			21

Chapitre 1

Introduction en Science Politique

La science politique constitue une certaine manière d'analyser, d'étudier la politique. C'est une discipline dont le but dont l'objectif est de comprendre sur des bases scientifiques l'organisation, le fonctionnement politique des sociétés.

Étudier la science politique, c'est essayer de comprendre qui gouverne, pourquoi, comment sont prises les décisions etc...

C'est une discipline qui se situe au carrefour de plusieurs autres (droit, économie, histoire, sociologie) et dont les méthodes d'analyse sont les mêmes que celles utilisés par les sciences sociales.

Chapitre 2

Analyser scientifiquement les phénomènes politiques

2.1 La science politique est une science sociale

Les sciences sociales cherchent à comprendre les comportements humains en partant du principe que les comportements ne relèvent pas du hasard ni de la biologie mais du social. L'objectif de la recherche est d'identifier des régularités statistiques mais aussi de les expliquer.

Durkheim et son étude sur le suicide ¹: habituellement interprété comme un acte relevant exclusivement de la psychologie individuelle, mais, pour Durkheim, il a des causes sociales (il est imposé du dehors, à l'individu, par la société). Durkheim va donc balayer les explications d'ordre naturel. Il va démontrer que si on se suicide d'avantage en été qu'en qu'en hiver, ce n'est pas parce qu'il fait plus chaud mais parce que l'intensité de la vie sociale varie selon les saisons.

La société entraine donc des contraintes (des coercitions) plus ou moins explicite sur l'individu, ce sont les faits sociaux.

Durkheim nous explique donc qu'au 19e siècle, on se suicide plus en ville qu'à la campagne, les hommes plus que les femmes etc... ² Cependant, l'analyse de Durkheim va au dela de ces constats car il a une idée en tête : c'est la question de l'intégration sociale dans les nouvelles sociétés industrialisés. Pour Durkheim, le suicide constitue donc un dysfonctionnement de cette intégration. Il ne réfute pas non plus les questions psychologiques, ethniques, biologique, il les dépasse.

Si un individu est déprimé, celà peut venir du fait que l'individu est isolé socialement : pas de familles, amis etc...

^{1. &}quot;Le suicide" 1897

^{2.} Aujourd'hui, le taux de suicide le plus élevé se situe chez les agriculteurs

L'intégration sociale est donc un facteur déterminant chez l'individu.

Selon Durkheim, l'homme n'agit pas librement, mais son comportement dépend d'un contexte social qui le fait agir. Si le suicide est un fait social, son explication doit lui aussi être recherché dans un autre fait social. La statistique permet de mettre en évidence la contrainte extérieur sur l'individu qui suit des règles à son insu.

Un fait social obéit à trois caractéristiques :

- Extérieur à l'individu
- Pouvoir de contrainte (la coercition)
- S'explique par un autre fait social

Dans un ouvrage "La démocratie de l'abstention", des professeurs de Science Politique ont étudié la participation éléctorale en banlieu et ont prouvé que si les personnes seules votaient moins, c'est parce qu'il manquait un "rappel" au devoir civique.

On ne peut pas penser le politique sans le social et le sociologue doit adopter une démarche scientifique, ce qui suppose que les faits sociaux seraient des choses.

La science du social étant justement sur le social, le sociologue travaille sur ses semblable, sur un ensemble dont il fait lui même parti, d'où la difficulté à être objectif par rapport à un scientifique classique travaillant sur de la matière ³

La Science Politique est une science sociale car elle est une science qui étudie un certain type de faits sociaux : les faits politiques.

La Science Politique s'est développé en empruntant des concepts, des outils d'analyse aux différentes sciences sociales, à l'histoire, à l'économie, à l'anthropologie, à la sociologie (surtout à celle là) : la Science Politique est une discipline pluridisciplinaire.

La Science Politique s'intéresse moins aux règles formelles du jeu politique mais se focalise sur le jeu politique lui même, donc aussi tout ce qui peut se passer en dehors des règles. Le droit constitutionnel et la science politique sont donc complémentaires. Il serait incohérent de ne pas chercher à comprendre les règles constitutionnelles pour comprendre le système politique.

Inversement, le constitutionnaliste ne peut se passer du politique car il serai absurde de s'intéresser aux règles mais pas à leur mise en pratique.

La politique fait l'objet de réflexions et d'analyses depuis plusieurs siècles. Mais ce n'est qu'à partir du 19e siècle que le Science Politique émerge véritablement. Selon le politiste Pierre Favre, la Science Politique gagne son autonomie en 1870 et 1900. L'école libre de science politique (ancêtre des IEP) a été fondé en 1872 par Émile Boutemy. Cette école privée est la première institution prétendant enseigner la science politique.

^{3.} Bonne chance aux sociologues qui travaillent sur le vote FN

Ce qu'on entend par Science Politique jusqu'en 1945, c'est un ensemble de savoirs techniques orientés vers un objectif bien précis : bien savoir gouverner l'État. En gros, jusqu'en 1945, c'est une science au service des gouvernants donc très marqué par le droit, et le droit publique notamment.

Après 1945, la donne va évoluer, puisque la Science Politique va s'autonomiser par rapport au droit publique. On a une conception désormais moins juridique. Après 1945 se développe aux États-Unis les sondages d'opinions, qui en s'important en Europe, vont changer la manière de voir la Science Politique Française.

Malgré tout, la science politique s'émancipe tardivement du droit; ce n'est qu'en 1973 que s'est créé l'agrégation officielle de science politique.

Aujourd'hui, la science politique est très lié à l'histoire et à la sociologie (un fait politique s'explique par un fait social et non pas par un autre fait politique) mais reste dispensé dans des UFR de Droit.

2.2 Les objets de la science politique

La science politique s'intéresse plus spécifiquement à la façon dont s'organise le gouvernement des sociétés : comment des individus ou des groupes les dirigent? Comment les décisions sont prises? Comment les règles sont fixées? Comment les fait-on respecter?

La science politique n'a donc pas pour seul objet la politique : la compétition pour la conquête et l'exercice du pouvoir. En gros, il ne faut pas s'arrêter aux élections. Son objet est plus large et moins figé.

Pour rendre compte de cet élargissement, on emploie alors le masculin : le politique, qui est l'ensemble des faits considérés à un moment donné comme politique.

Tout n'est pas politique, mais tout peut le devenir. La condition : qu'un travail de politisation soit opéré.

Le caractère politique des faits sociaux est variable dans le temps et dans l'espace. Rémi Lefebvre, professeur de science politique, déclare que tout fait social n'est pas politique par nature, il le devient; tout est politisable. Jacques Lagroye dit que les processus de politisation sont complexes parce qu'ils sont le produit de rapports de force entre de multiples acteurs (élus, médias, acteurs associatifs etc.).

Le jeu politique n'est pas réductible à la lutte pour la conquête du pouvoir, il passe par la lutte pour la définition légitime du politique, c'est à dire la lutte pour le droit de définir ce qui est politique de ce qui ne l'est pas.

Les phénomènes politiques se caractérisent par une très grande diversité. Il existe trois significations du terme politique.

"Le politique" signifie "le gouvernement de la cité". Le mot renvoie à une activité spécialisée de représentants ou de dirigeants d'une collectivité politique, d'un État ("polity").

"La politique", ("politics"): la scène, l'espace symbolique où s'affrontent les individus et les groupes en compétition pour conquérir et conserver des positions de pouvoir politique ou pour les influencer directement (partis politiques, groupe de pression etc.).

L'expression "les politiques": les politiques publiques ("policies"), soit toutes les mesures prises, projetées ou revendiquées par les titulaires de positions de pouvoir politique (politiques sociales, politiques économiques, etc.).

Philippe Braud distingue quatre sous-disciplines propres à la Science Politique :

- la Théorie politique (ou philosophie politique); porte sur divers concepts tel que le pouvoir, la Nation, l'État etc. et cherche à formuler des théories politiques, des modèles interprétatifs de la réalité politique et donc à s'interroger sur les méthodologies employés. Cela renvoie aussi à l'histoire des idéologies politiques justifiant l'action politique.
- la Sociologie politique; renvoie à l'étude des acteurs de la vie politique, les institutions politiques, les partis, les groupes d'intérêts, mais aussi l'analyse des élections, des processus de socialisation, des processus d'action collective.
- les politiques publiques; analyser les méthodes de production de l'action publique.
- les relations internationales; étude des rapports politiques entre les États, mais aussi les activités des organisations internationales.

2.3 Le métier de politiste

Les politistes ne sont ni des professionnels de la politique, ni des professionnels du commentaire, ni de simples citoyens intéressés par l'actualité politique. Ce sont des scientifiques, des chercheurs.

Leur rôle est le suivant : produire un savoir qui fera progressivement progresser la compréhension des autres sociétés et de notre propre société. Un savoir, qui en retour, pourra nourrir notre réflexion sur les enjeux contemporains.

En effet, même si le politiste doit être axiologiquement neutre, le résultat de ses études permettent tout de même de réfléchir les enjeux contemporains. Le travail de recherche suppose une enquête sociologique.

Le métier de politiste est assez proche du métier de journaliste sauf que leur temporalité n'est pas la même.

2.4 Pratiquer la science politique

La réalisation d'une enquête en Science politique nécessite le recueil/la collecte de données de nature très variable (quantitative, qualitative). Il faut bien sûr un objet d'étude bien construit : avoir une problématique, un angle d'étude qui détermine les outils d'enquête que l'on va utiliser. C'est ce qu'on appelle l'hypothèse de recherche.

Le recueil de données qualitative se fait par des entretiens, des observations, notamment participante où le politiste va se prêter au jeu du militantisme par exemple. Les données quantitatives par des statistiques, sondages, enquêtes d'opinions etc. La statistique permet de définir l'importance réelle de phénomènes sociaux ou/et politiques et de donner un sens à l'aide de comparaisons dans le temps et dans l'espace.

Le travail sur archives est aussi nécessaire aux études, ils permettent de donner une dimension historique à l'étude en cours. Une étude sur le long terme est dit longitudinale.

Aujourd'hui, le sondage construit plus l'opinion publique qu'il ne la mesure réellement. Pierre Bourdieu publie un article qui s'intitule "L'opinion publique n'existe pas" qui affirme que l'opinion publique mesurée par les sondages n'existe pas.

Les sondages d'opinion sont apparus dès 1936 aux États-Unis. George H. Gallup est considéré comme le père fondateur des sondages modernes. Pour lui, les sondages et l'opinion publique se confondent : l'opinion est ce que mesure les sondages. Le principe est simple, "étudier une partie pour en inférer les propriétés du tout". Les sondages peuvent aussi mesuré des actions.

L'opinion publique est à la base l'avis éclairé d'une petite partie de la population. Elle s'est démocratisée pour devenir l'opinion de l'ensemble des citoyens.

Pierre Bourdieu souligne en 1973, l'aspect illusoire des sondages et dénonce son instrumentalisation à des fins politiques. En effet, pour lui, les sondages reposent sur trois postulats très contestables :

- "Tout le monde a une opinion", les sondages conduisent des citoyens qui n'avaient pas d'opinion sur un sujet précis à en produire une pour les besoins de la question du sondage.
- "Toutes les opinions se valent", les opinions recueillis dans un sondage seraient homogènes, auraient la même valeur, la même consistance. Or les opinions ne se valent pas, certains étant mieux informés que d'autres. 4
- "Les questions font l'objet d'un consensus (les questions méritent d'être posées)" Selon Bourdieu, les questions posées ne sont pas celles qui se posent réellement à tous et leur interprétation se fait en dehors du contexte de leur réponse. Elles sont souvent celles que se posent "le petit monde" de ceux qui peuvent financer les sondages.

L'opinion publique serait donc un artefact, un fait artificiel, créé par des instruments, les sondages, chargés de la saisir. L'opinion publique, telle que les sondages la mesurent, dévalue l'opinion mobilisée (mobilisée comme la manifestation).

L'entretien permet de collecter des données qualitatives, il peut être

^{4.} Gaxie D. "Le cens caché"

directif ou non directif. Dans l'entretien directif, l'enquêteur pose beaucoup plus de questions et dirige l'entretien contrairement au non directif où l'entretien est beaucoup plus libre pour l'enquêté.

Pour réaliser un entretien, il y a une certaine méthode à respecter, il faut de un, adopter une démarche compréhensive pour restituer le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques. Le politiste doit garder pour lui ses propres idées (neutralité axiologique).

De deux, reconstituer les trajectoires des individus et d'objectiver leurs systèmes de représentation (rapports à la politique par exemple).

La difficulté d'un entretien est le relationnel : il y a un savoir faire et un savoir être.

L'observation est aussi un mode d'enquête. Le chercheur s'immerge, cherche à observer les individus dans leur environnement, dans leurs pratiques et interactions.

Nécessité de trouver la "bonne distance"; être proche de son objet pour le comprendre au plus près sans perdre le recul critique nécessaire à l'analyse objective. 5

Les archives permettent une approche socio-historiques, c'est "l'historicité" des phénomènes politiques.

Comprendre comment des institutions et des pratiques qui paraissent aller de soi sont des construits socio-historiques dont il faut connaître la genèse (voir émergence de l'État moderne ou le vote).

Il est à noter que la richesse d'une étude peut venir de la liaison des différents modes d'études, pour peu qu'elles fassent sens dans le problème étudié.

En conclusion, il y a trois caractéristiques qui fondent la Science Politique comme une science sociale :

- La neutralité axiologique (Max Weber) G. Bachelard écrit que le "fait scientifique est à conquérir"
- Une ambition de systématisation : double dimension théorique (concepts, notions qui permettent de donner sens à la réalité) et empirique. Cf la notion d'idéal type (Weber).
 - Double dimension qui appelle des concepts théoriques et des statistiques/enquêtes (empiriques).
- Des méthodes spécifiques et rigoureuses.

La notion idéal typique chez Weber, c'est une construction du sociologue ou du politiste à partir de traits saillants observés dans différentes réalités. Le politiste/sociologue construit un modèle (idéal type), cela permet de construire la réalité par différence.

^{5.} Guide de l'enquête de terrain (S. Beaud et F. Weber)

Chapitre 3

Le pouvoir politique

Politique : ce qui se rapporte à l'activité de gouvernement d'une société.

Gouvernement d'une société : capacité qu'ont certains individus ou certains groupes à orienter les comportements de l'ensemble de la société et que nul n'est censé ignorer ou transgresser.

C'est pour cette raison que le pouvoir est au centre de l'analyse politique.

Pourquoi les individus obéissent-t-ils? Pourquoi se conforment-t-ils aux injonctions des gouvernants? Pourquoi reconnaissent-ils aux gouvernants le droit de les gouverner? Les sociétés ont-elles toutes la même organisation politique?

3.1 Pouvoir et domination

3.1.1 Le pouvoir

Il existe une approche institutionnaliste et relationnelle du pouvoir. Institutionnaliste car le pouvoir est détenu officiellement par des gouvernants : Chef de l'État, premier ministre etc.. Ils ne sont pas systématiquement ceux qui exercent de manière effective le pouvoir (par exemple, les hauts fonctionnaires effectuent les tâches de conception et de direction au plus haut niveau, ce sont souvent eux qui rédigent les textes de lois votés).

Relationnelle dans la mesure où le pouvoir est conçu comme une relation entre des individus ou des groupes, qui n'est donc pas institué par une institution ou des règles juridiques. Dans cette approche, le pouvoir n'existe que dans la mesure où il s'exerce réellement ou plus précisément que dans la mesure où existe une relation effective (réelle) de pouvoir. "A exerce un pouvoir sur B dans la mesure où il obtient de B une action que ce dernier n'aurait pas effectuée autrement" Robert Dahl, "Who governs?", 1961, ouvrage dans lequel il étudie les formes de pouvoirs formelles et informelles dans une ville américaine.

L'approche institutionnaliste n'est pas suffisante pour comprendre le pouvoir et comment il fonctionne dans la pratique, dans les faits. On va donc chercher à comprendre comment on obtient "l'obéissance", faire triompher sa volonté dans une relation sociale.

Il existe deux concepts qui permettent d'exercer une relation de pouvoir : une légitimité de celui qui exerce le pouvoir, soit la contrainte de celui qui exerce le pouvoir.

La légitimité, c'est la reconnaissance accordée à celui qui exerce un pouvoir. Reconnaître qu'il est normal, naturelle, "juste", "souhaitable", que tel individu donne des ordres et prescrivent des comportements. La légitimité se fait selon des caractéristiques qui diffèrent suivant la relation dans laquelle on est, et de la personne qui juge la légitimité. La compétence, le charisme, le niveau d'étude, son origine sociale etc... sont autant de caractéristique qui permettent de juger de la légitimité.

La contrainte, c'est le contraire de la légitimité, la garantie de parvenir par différends moyens, notamment la force physique, le chantage, la contrainte économique etc. à faire triompher sa volonté en l'absence de légitimité, ou quand celle-ci est insuffisante/menacée.

Cependant, dans la réalité, légitimité et contrainte ne sont pas nettement opposés car ceux qui exercent du pouvoir dispose souvent de cette double ressource : ils sont à la fois légitime et ils disposent de moyens de coercitions.

Dans une institution hiérarchisé, les supérieurs peuvent donner des ordres à leurs subordonnés; leur légitimité à le faire peut reposer sur des raisons diverses : jugés plus compétents, ils assument les responsabilités de leur direction, ou encore parce que les subordonnés ont intégrés les règles hiérarchiques. Dans de tels cas, la relation de pouvoir sera percu comme "naturel/normal".

Quand la relation de pouvoir est ancrée dans le temps, elle repose toujours sur l'utilisation éventuelle de la contrainte. Les supérieurs peuvent donner des blâmes à leur subordonnés, voir les révoqués/licenciés.

3.1.2 Domination

La notion de pouvoir est associée à la notion de domination. Un des plus grands théoriciens de la domination, c'est Max Weber dans "Économie et Société" de 1921. En effet, Weber distingue puissance et domination. Pour Weber, puissance est synonyme de pouvoir : "Toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance."

Ce qui signifie que "cette chance" peut reposer sur la contrainte. La domination suppose que la relation de pouvoir s'inscrive dans des cadres légitimes, qu'elle soit acceptée par ceux qui la subissent. On peut dire que les relations de pouvoir légitimées et stabilisées relèvent de la domination.

"Nous entendons par "domination" la chance, pour des ordres spéci-

fiques [...] de trouver obéissance de la part d'un groupe déterminé d'individus. Il ne s'agit cependant pas de n'importe quelle chance d'exercer "puissance" et "influence" sur d'autres individus. En ce sens, la domination (l'autorité) peut reposer [...] sur les motifs les plus diverses de docilité : de la morne habitude aux pures considérations rationnelles en finalité. Tout véritable rapport de domination comporte un minimum de volonté d'obéir, par conséquent, un intérêt, intérieur ou extérieur, à obéir."

Pour se stabiliser et être reconnu de manière durable, une relation de domination doit donc comporter un minimum de volonté d'obéir de la part de ceux qui la subissent.

Un pouvoir qui ne se fonde que sur la contrainte et s'exerçant contre la volonté des autres est un pouvoir précaire, menacé. Pour se maintenir, le pouvoir doit être reconnu et répondre à des croyances partagées.

Pour quels raisons les individus auraient-ils "un minimum de volonté d'obéir"? Comment acceptent-ils volontairement de se soumettre au bon vouloir d'un petit nombre d'individus, voire d'un seul?

On peut, dans le prolongement de Max Weber, distinguer plusieurs raisons pour lesquels les individus obéissent :

- Par simple habitude;
- Pour des motifs affectifs (charisme);
- Pour des raisons matérielles (les individus y trouvent un intérêt : promotion, primes...);
- Par idéal (idéologique);

Dans la réalité, selon Max Weber, c'est surtout l'habitude et l'intérêt matériel qui l'emporte.

Cependant, ce qu'il y a de plus fondamental pour la stabilité du pouvoir, pour que la domination soit bien établi, c'est que les individus croient en sa légitimité. La légitimation est donc toujours une relation qui repose sur la croyance. C'est la raison pour laquelle toutes les dominations cherchent à éveiller et à entretenir la croyance en leur légitimité.

Une entreprise de domination réussi est une entreprise de légitimation réussi.

3.2 Les types de domination légitime

Max Weber distingue plusieurs modes de domination grâce au type de légitimité sur lequel repose le pouvoir. La légitimité revendiqué détermine comment la domination s'exerce.

Weber dans "Économie et société", distingue trois types de dominations :

 Domination traditionnelle : repose sur la tradition, puise sa légitimité dans les coutumes, il y a un réflexe d'obéissance chez les dominés.

Cette forme de domination caractérise des sociétés qui évoluent peu dans le temps, plutôt conservatrices (comme une Monarchie);

- Domination charismatique : repose sur le mérite du chef ou du groupe qui exerce le pouvoir, celui qui se distingue des autres parce-qu'il apparaît comme celui qui est le meilleur ou le plus disposé à exercer l'autorité; plus exactement, il y a une croyance de la part des dominés dans cet individu, il y a un pouvoir de séduction (De Gaulle ¹, Napoléon, voire Mussolini, Hitler ² etc.). Ce pouvoir est instable dans le temps car reposant sur des individus, le pouvoir disparaît avec le leader qui l'incarne (mort, perte de crédit);
- Domination légale et rationnelle : caractérise les sociétés "modernes". Sa spécificité est de reposer sur un système de lois et de règlements qui agissent comme une forme de consensus entre les membres du groupes. Ici, la domination s'appuie sur le fait que tous les membres du groupe, y compris les dirigeants, se soumettent à une autorité immatérielle et objective. Le pouvoir est exercé sur une base légale et on place à sa tête celui ou celle ou ceux que la collectivité pense être les plus aptes grâce aux élections.

Ici, l'obéissance est dépersonnalisé, on obéit à une fonction, non à une personne. La puissance de l'administration vient des fonctionnaires et de la bureaucratie.

Pour Weber³, la bureaucratie n'existe pas que dans l'administration. On peut la retrouver dans les grandes entreprises, dans les partis politiques voire dans les organisations syndicales. Pour Weber, la bureaucratie est la plus efficace dans ses résultats parce-qu'elle est fondée sur la rationalité orienté vers des buts, des objectifs étendu peu à peu à tous les secteurs de la vie intellectuelle et sociale mais qui s'effectue au détriment des activités jusqu'alors guidé par la tradition ou les coutumes.

L'autorité des dominants est soumise aux lois. Le pouvoir repose sur un appareil démocratique structuré autour de la bureaucratie qui possède plusieurs caractéristiques :

- Les individus sont soumis à une autorité uniquement dans le cadre de leurs obligations impersonnelle officielle;
- Les individus sont répartis dans une hiérarchie d'emplois clairement définis;
- Chaque emploi a une sphère de compétence clairement délimitée :
- L'emploi est occupé sur la base d'un contrat;
- Le recrutement des individus s'effectue sur la base de compétences ou d'expériences ;
- La rémunération des individus est fixe en fonction du grade hiérarchique;
- L'emploi de l'individu constitue la seule activité du titulaire;
- Logique de carrière basé sur la promotion professionnel;
- Les individus ne sont pas propriétaires de leur outil de produc-

^{1.} Gaïty "De Gaulle, prophète de la Ve république"

^{2.} Voir "Hitler, essai sur le charisme en politique"

^{3.} Dans "Économie et société"

tion:

 Les individus sont soumis à un contrôle strict et systématique dans leur travail.

Les régimes démocratiques modernes sont fondés sur la domination légale et rationnelle, c'est à dire sur la croyance en la rationalité et en la légalité des décisions prises par les titulaires du pouvoir. La domination est fondée par des règles écrites, dont la plus haute est en France ou d'autres pays par exemple, la Constitution.

Les trois modes de dominations de Weber ne sont que des modèles, ils n'existent jamais tel quel car en pratique, ces trois types de domination se combinent dans différents contextes historiques.

Dans une société démocratique, on constate que le pouvoir s'exerce dans des formes légales très codifié, défini par la Constitution, que le respect de ces règles est une condition de la légitimité des gouvernants, ce qui limite leur pouvoir discrétionnaire et arbitraire. Il y a une judiciarisation du pouvoir : le droit a une emprise croissante pour organiser et réguler les différents domaines de la vie sociale et politique. Mais l'adhésion à ce type de domination repose aussi sur l'habitude. La démocratie semble, pour les occidentaux, normale, naturelle. De plus, il y a toujours une dimension charismatique dans l'exercice du pouvoir. Il y a donc une hybridation dans tous les systèmes politiques, il ne faut pas cloisonner les types de domination.

3.3 Les spécificités du pouvoir politique

Le pouvoir est présent partout dans la société (les parents ont du pouvoir sur leurs enfants, dans l'administration il y a un chef avec du pouvoir sur ses subordonnés, comme le chef d'entreprise a du pouvoir sur ses salariés, etc.), cependant, tout pouvoir n'est pas politique.

Ce qui caractérise le pouvoir du gouvernant, c'est sa capacité à imposer des décisions qui concerne l'ensemble de la société mais aussi à arbitrer les affrontements entre des groupes ou des secteurs de la société et à produire des règlements qui s'appliquent à tous. Le pouvoir politique peut fixer l'extension et les limites de tous les autres pouvoirs via le droit : il peut par exemple définir les limites de l'autorité parentale. Le pouvoir politique donne des injonctions sur une communauté politique qui se définit par une population politique, un territoire, des moyens de productions, des règles sociales, des moyens de communications. Souvent, on assimile pouvoir politique et État, mais ce n'est pas le cas de tous les pouvoirs politiques. Cependant, le terme État est spécifique à un pouvoir politique institutionnalisé qui revendique avec succès le monopole de la violence physique légitime.

Pour Weber, la condition nécessaire à l'exercice du pouvoir politique est de pouvoir légitimement recourir à des sanctions contre ceux qui ne voudraient pas obéir aux règles. C'est pourquoi le pouvoir politique se crée toujours en interdisant aux autres le pouvoir de coercition (monopole). Le pouvoir est juridiquement organisé qui monopolise la

contrainte physique légitime sur un territoire où réside une population. C'est grâce à ce monopole que les gouvernants peuvent faire respecter leurs décisions : le pouvoir repose toujours en dernière instance sur la force.

3.4 Le détour par l'anthropologie : la politique dans la tribu

On va se poser la question de si des sociétés réellement dépourvus de pouvoir politique à caractère coercitif sont historiquement concevable. Cette question a provoqué des débats et controverses. L'anthropologie politique a pour objectif d'étudier toutes les organisations politiques dans leurs diversités historiques et géographiques.

George Balandier, un éminent anthropologue, étudie le gouvernement des hommes et des institutions, les variétés de régimes dans leurs organisations et leurs développements ainsi que les discours et les représentation symbolique qui permettent ou s'efforcent de les légitimer. Cette tâche a pris de l'importance à partir des années 1960.

Chapitre 4

L'invention de la politique moderne

L'État n'est qu'une forme particulière du pouvoir politique. (P. Bourdieu)

4.1 L'invention de la démocratie à Athènes

Ecclesia : Assemblée des citoyens Athéniens

La Boulée (500 citoyens) : Prépare les travaux de l'Ecclesia, tirées au sort pour un an. Un citoyen ne peut pas être membre plus de deux fois dans sa vie à la Boulée (et non successif).

Les athéniens considéraient les tirages au sort comme un procédé démocratique par excellence. Les Grecs considéraient l'élection comme un procédé aristocratique.

Les citoyens peuvent également être magistrats. C'est une charge politique, administrative, parfois économique ou religieuse. Les activités sont donc de police, de surveillance, de concurrence des prix, surveillance des marchés, de la salubrité publique etc. Dans tous les cas, les magistrats préparent et exécutent les décisions collectives. Ces postes de magistrats sont attribués par tirage au sort sauf pour deux fonctions de prestige qui sont dévolus par élection aux membres de grandes familles athéniennes : Archonte (sorte de juge et de prêtre) et le Stratège (chef militaire de la cité), poste qu'occupera Périclès pendant plus de 25 ans.

Les citoyens participent aux tribunaux, on en distingue deux : l'aéropage qui, à l'origine réunit les chefs des tribus puis les anciens archontes; mais cette institution aristocratique s'efface progressivement au profit de l'héniée, un tribunal populaire composé de 6000 citoyens qui sont eux aussi tirés au sort pour un mandat de un an.

Cette organisation génère un fort intérêt des citoyens pour la politique en raison de leur grande proximité avec les affaires politiques. On estime qu'un citoyen athénien a participé au moins deux fois dans sa vie aux travaux de l'Ecclésia. Chaque citoyen a au moins été une fois membre de la boulée (voire deux), ou au moins une fois magistrat et au moins deux fois aux tribunaux.

Ce système comporte malgré tout des limites : la participation à la Boulée et aux magistratures étaient indépendantes du niveau de richesse, et aussi du niveau d'instruction et du niveau social. Or, il faut relativiser ce postulat pour au moins cinq raisons :

- Les magistrats étaient personnellement responsable sur leur propre argent des décisions et des actions prises dans le cadre de leurs fonctions:
- Pour pouvoir être tiré au sort, il fallait d'abord s'inscrire sur une liste, tous les citoyens ne s'inscrivaient pas;
- La place de plus en plus importante prise par les experts à tous les stades délibératifs, en particulier à l'Ecclesia;
- Les intellectuels aristocrates (Platon) critiquaient l'incompétence des "petites gens" en matière politique mais aussi tous les citoyens sans travail qui faisaient juste acte de présence aux travaux de l'Ecclésia pour toucher les indemnités;
- Toute l'organisation politique de la cité était fondé sur l'esclavage : c'est bien parce que tous les citoyens avaient des esclaves qu'ils pouvaient se permettre de participer à la vie politique.

4.2 Différence entre démocratie antique et moderne

Le terme de démocratie n'a pas la même signification. En Grèce, le procédé démocratique par excellence est le tirage au sort et non l'élection contrairement à aujourd'hui. L'élection qui est réservée aux plus hautes fonctions destinées aux plus vieilles famille d'Athènes est le procédé aristocratique par excellence. L'élection à Athènes est une exception, le tirage au sort le principe.

Il y a un haut degré de participation citoyenne aux affaires politiques à Athènes. Ils participent directement aux délibérations des différentes instances gouvernantes notamment celle de l'organe "législatif" : l'Ecclésia.

On peut comparé le nombre de citoyens Français n'ayant même pas participé au parlement mais seulement assisté aux travaux de l'assemblé nationale. La participation caractérise la démocratie athénienne, l'abstention caractérise les démocraties représentatives.

La proximité et la familiarité avec les questions politiques est forte à Athènes, y compris pour les questions les plus techniques. De plus, l'information politique est la même pour tous : tableau d'affichage à l'Ecclésia, rumeurs importantes dans la cité, hérauts chargés de diffuser à l'intérieur de la cité les infos relatives à la vie de la cité.

Dans les démocraties représentatives moderne, il y a au contraire une division du travail politique. Les institutions politiques ont un monopole de délibération, ce qui donne un sentiment d'extériorité ressenti par un nombre croisant de citoyens qui est statistiquement avéré. Toutes les enquêtes confirment que l'apparition de spécialiste de la politique a pour conséquence de constitué des non spécialistes, une majorité de citoyens, en profane, extérieur au monde politique et relativement (bien qu'inégalement) peu informés des questions qui y sont débattues. Ainsi, seule une minorité de personnes (autour de 15% de personnes au dessus de 15 ans) se déclarent "beaucoup intéressé par la politique" et discutant de politique régulièrement, participant aux actions collectives etc. La moitié de la population est environ indifférente aux questions politiques.

La participation aux différentes charges politiques de la cité athénienne est relativement indépendante du niveau socio-économique. Dans les démocraties contemporaines, le recrutement du personnel politique est très sélectif : n'est pas élu qui le souhaite. Il y a par exemple chez les maires en France une surreprésentation des cadres, etc. et une minorité de catégories populaire.

La rotation des postes permet l'absence d'une professionnalisation à Athènes : il n'y a aucune distance entre gouvernants et gouvernés. Les mandats ne sont pas reconductible dans le temps : on ne peut pas durablement occuper une position politique à Athènes.

Dans les démocraties moderne : la professionnalisation est une norme et le cumul des mandats est un sport national. Ce n'est pas seulement l'élection qui fonde la légitimité du représentant, ce sont d'abord les compétences spécifiques qu'on lui attribue qui peuvent lui faire espérer l'onction du suffrage universel. Une certaine compétence pré-dispose au mandat. à être élu.

À Athènes, le politique n'est pas distinct des autres activités sociales et se confond même avec ces autres activités. Il y a une sorte d'imbrication, il n'y a pas de séparation. Le pouvoir est dilué dans la société. Le politique et le religieux sont aussi confondus. Les compétences ne sont pas clairement définis.

Dans les démocraties contemporaines, on peut parler d'organisation politique différencié. Les fonctions politiques se différencie au fur et à mesure de la fonction juridique, militaire, religieuse, administrative etc.

4.3 Émergence et construction de l'État moderne

Ce que montre Weber et Elias, c'est que l'État n'est pas une forme naturelle mais apparaît au contraire à l'issu d'un processus historiquement déterminé. L'État apparaît dans une logique continu de différenciation des tâches politiques par rapport aux autres activités sociales

4.3.1 L'approche Weberienne : la construction de l'État et monopolisation de la violence physique légitime

Max Weber s'est attaché à rendre compte des processus complexes qui ont conduits à la formation d'une activité politique spécifique, différenciée.

Pour Weber, si une sphère politique clairement différencié et ayant autorité sur les autres collectivités humaines a pu émergé, c'est d'abord en raison de la multiplication intolérable des guerres privées (entre seigneurs), des pratiques de pillage et de l'insécurité qu'elles font naître et notamment d'un point de vue économique. Cet état de violence va provoquer une première division des rôles en suscitant l'émergence d'une autorité pacificatrice. Une autorité chargée de pacifier les relations au sein de la société. On retrouve là un raisonnement que Norbert Elias reprendra en le systématisant et en l'illustrant.

Pour Max Weber, ce changement explique le passage de la société féodale à la société monarchique. Chez Weber, l'autorité s'affirme dès lors que le Roi parvient à exproprier les puissances privés, c'est à dire à interdire à ses vassaux de faire des guerres privées et de capter à son profit le monopole de la coercition légitime qui est, chez Weber, un signe distinctif de l'État moderne. Pour Weber, l'État est une institution qui revendique pour elle même, généralement avec succès, le monopole de la contrainte physique légitime institutionnalisée dans le cadre d'un territoire géographique défini par des frontières.

Ce monopole est revendiqué et protégé par le droit, mais revendiqué et protégé surtout par des croyances sociales collectives qui sont intériorisés par les membres de la société au cours des processus de socialisation, d'apprentissage. La compétition politique est devenu symbolique. Cette intolérance de la violence à usage privée s'explique par et accompagne le processus de construction de l'État moderne.

Cette construction de l'État moderne a été pluriséculaire (plusieurs siècles) mais aussi heurtée, le processus n'a pas été linéaire.

4.3.2 La dynamique de l'occident

L'État que l'on connaît aujourd'hui n'est pas une forme naturelle ou inévitable, il est au contraire le résultat d'une histoire complexe qui s'inscrit en Europe.

Pour Norbert Elias, le processus qui aboutit à l'émergence de l'État moderne trouve son origine dans la période féodale. L'organisation du pouvoir dans la société féodale s'oppose à la forme du pouvoir que prendre l'État moderne. Il y a trois caractéristiques du système féodal :

- Faible institutionnalisation du pouvoir politique (que des relations directes d'Hommes à Hommes);
- Forte fragmentation en raison de la constitution de centaine de seigneuries indépendantes les unes des autres formant des unités politiques;

Faible stabilité de ces unités politique : leurs frontières sont constamment redessiné en fonction des guerres, des alliances ou des mariages.

Pourtant, c'est à partir de cette configuration que l'État va progressivement s'imposer. Elias part du questionnement suivant : comment s'est constitué un centre politique dans une société où le pouvoir était à l'origine aussi fragmenté/morcelé?

À partir du 12e siècle mais surtout au 13e, l'espace Européen occidental connaît un processus complexe que Elias appelle "La dynamique de l'occident" qui va participer à la construction de l'État moderne. Cette dynamique est concurrentielle car le nombre d'unités politique va progressivement se réduire à cause des conflits et des alliances. Il va montrer comment, durant le moyen-age, les seigneurs ont imposés leur pouvoir dans leur territoire. Il montre ensuite que ces unités sont entrées en concurrence, en conflit car l'objectif des seigneurs est d'étendre leurs territoires, leurs zones de domination. Il y a donc un processus monopolistique qui va s'étendre sur plusieurs siècles.

Au terme de cette dynamique, il ne restera qu'une unité. C'est celle-ci qui constituera l'État. En fonction du caractère plus ou moins conflictuelle de ce processus, il débouchera sur un organe plus ou moins centralisé et plus ou moins fort.

Ce monopole est fondé dans une premier temps sur la possession de deux ressources (loi des deux monopoles) : les ressources fiscales et la violence physique (ressources militaires). Cette combinaison des deux ressources est d'autant plus importantes que ces deux se renforcent mutuellement. Le grand moteur de l'émergence de l'État moderne est donc la guerre. Les forces étrangères jouent un rôle dans la consolidation et l'institutionnalisation de l'État (Joseph Strayer, Les origines médiévales de l'État moderne). En guerre, l'État doit mettre en place une bureaucratie pour coordonner les actions de l'État, essentiellement, les activités militaires qui mobilisent de plus en plus d'Hommes. Au 17e et 18e siècle, les conflits inter-étatiques se multiplient. La guerre et ses exigences constituent un facteur important dans l'affermissement des structures étatiques. La guerre donne aussi la possibilité de légitimé l'impôt.

Une administration devient donc nécessaire et va devenir de plus en plus important au fur et à mesure que l'État se développe. L'État va donc devenir cette réalité spécifique, différenciée de la société.

Norber Elias remarque aussi un processus de civilisation : la civilisation des moeurs. Le passage d'une concurrence violente entre les puissances à un État pacifié et régulé par des lois a nécessité un grand changement du comportement des membres de la société. Dans "La société de cour", Elias montre comment une monopolisation étatique va de pair avec une modification profonde des habitudes des individus. Cette pacification des relations sociales, des rapports de force et de la domination se manifeste par un passage d'une contrainte extérieure à une auto-contrainte. De plus, les individus sont inter-dépendants (division du travail social), ce qui rend "impossible" leur lutte. La pudeur, les tabous, etc. montrent l'ampleur du processus de civilisation.

4.3.3 La professionnalisation de l'activité politique

Le professionnel de la politique vit celle-ci comme un intérêt. Il vit pour la politique. Mais il vit aussi de la politique, ses activités politiques lui permettent un revenu, il peut donc en vivre. Chez Weber, il y a donc ces deux caractéristiques : vivre pour et de la politique.

Cette professionnalisation apparaît à la fin du 19e siècle et cette émergence de cette figure est lié à l'apparition d'une sphère politique autonome (relativement autonome), à l'intensification de la concurrence électorale et à l'apparition de nouveaux acteurs dans le jeu politique (un nouveau personnel politique qui vient concurrencer les grands notables). Jusqu'à la fin du 19e siècle, l'activité politique était le plus souvent personnel, purement local, intermittente (il y a des gens qui vivent pour la politique mais qui n'en vivent pas).

La professionnalisation est très liée à la création de l'indemnité parlementaire. La politique va s'exercer collectivement et non plus personnellement, dans le cadre des partis politiques qui vont se spécialisés et chercher à donner des ressources aux candidats (salle, personnel, matériel de campagnes etc.).

Les notables sont un premier type d'acteur au 19e siècle. Ils existaient et dominaient la vie politique française au 19e siècle jusqu'en 1848 et l'avènement du suffrage universel masculin. On ne peut pas dire que les notables ont totalement disparus au 19e siècle. Dan Halévy, historien, a publié un ouvrage : "La fin des notables", il explique que les notables n'ont pas disparus comme ça, certains n'ont pas été battus par les nouveaux acteurs, ils ont réussi à s'adapter aux nouvelles règles. Éric Phélippeau, dans un ouvrage, déconstruit la lecture évolutionniste; il fait sa démonstration sur le baron De Mackao, un élu du département de l'Orne, qui a réussi à s'adapter aux nouvelles règles.

Max Weber appelle ces notables des "petits entrepreneurs individuels", ils font de la politique en leur nom propre et non au nom d'une idéologie, d'un parti, d'un collectif.

Sous le suffrage censitaire (avant Février 1848), il y avait 250 000 électeurs. À partir de Février 1848, il y en a 10 millions. Sous le suffrage censitaire, il y a des collèges électoraux comptant moins de 600 inscrits.

Les notables, sur un plan sociologie, sont des aristocrates, propriétaires fonciers, monarchistes ou légitimistes. Ces notables fondent leur autorité et leur légitimité politique sur leur autorité sociale, c'est à dire les ressources qu'ils tirent de leur statut social. Ces ressources sont l'estime sociale et la réputation dont ils jouissent dans leur territoire. Ils font vivre par leurs richesses une partie de la population sur leur territoire (emplois par exemple), ce qui fait d'eux des gens légitimes et donc élus. Le pouvoir des notables est le prolongement de leur pouvoir social. Dans ce système notabliaire, le pouvoir politique est "la ratification de l'autorité sociale évidente", André Siegfried.

Le notable défend davantage des intérêts que des idées. Ils ne proposent pas d'idéologie, pas de vision du monde. Les notables puisent

dans leur ressource personnelle pour établir, asseoir leur domination politique : ils échangent leurs biens contre des votes, ils entretiennent le clientélisme. Ces pratiques qui seraient aujourd'hui de la corruption sont considérés à l'époque comme parfaitement ordinaire.

Les nouveaux entrepreneurs politiques constituent le second type d'acteur. Ces derniers aspirent à rentrer dans le jeu politique, à s'y faire une place en remettant en cause le pouvoir et la domination des notables. Ils veulent utiliser l'extension du suffrage pour faire prévaloir les intérêts des groupes sociaux qu'ils prétendent représenter. La politique devient une activité à temps pleins qui nécessite de plus en plus de temps. En 1906, les indemnité parlementaires ne couvraient à peine que la moitié des dépenses nécessaires à une élection législative.

Socialement, ces nouveaux acteurs sont des radicaux, des socialistes, des boulangistes puis communistes. Ils correspondent à ce que Gambetta appelait les "nouvelles classes républicaines", ils occupent des professions libérales : notaire, enseignant, avocat, médecin, représentant du monde ouvrier.

Contrairement aux notables, pour ces nouveaux acteurs, la politique est une affaire d'idée plus que de personnes, une affaire de programme et d'idéologie plus qu'une affaire d'ancrage local. Les discours de ces nouveaux entrepreneurs sont conformes aux ressources qu'ils peuvent mobiliser dans la lutte politique. Ils ne peuvent distribuer que de la propagande électorale : ils ont les ressources d'un collectif (un parti politique) qui leur donne des moyens de communiquer. Ils entendent donc faire valoir et imposer comme seule légitime les nouvelles ressources (capital culturel mais aussi capital spécifiquement politique) dont ils disposent pour disqualifier les ressources anciennes des notables.

La force du nombre va s'opposer à la force du nom. L'élection doit trancher un débat d'idées, départager des visions concurrentes de la société. La figure du professionnel de la politique d'aujourd'hui résulte de la concurrence de ces deux types d'acteurs et de l'hybridation de leurs ressources. Des professionnels ont su se notabilisé, des notables à se professionnalisé.

Le baron De Mackeau a été conseiller général pendant 60 ans, député des années 1860 jusqu'à la première guerre mondiale, est le fils d'un amiral parlementaire et ministre, mais aussi petit fils d'un grand diplomate. Il a été candidat officiel sous Napoléon III. C'est l'archétype du notable qui a su se professionnalisé, se rationalisé aussi.

Après l'avènement du suffrage universel, il s'est doté de registres électoraux, avec des éléments permettant de mieux connaître les électeurs de sa circonscription. Il augmentait aussi son budget global de campagne électorale car il s'est rendu compte que sa notoriété personnelle n'est plus suffisante pour remporté l'élection. Il recrute aussi des "directeurs de campagnes", un agent électoral pour quadriller le plus possible le territoire et capter ainsi les suffrages. Il va proposé une offre politique structuré : des programmes, des argumentaires, pour se démarquer d'un point de vue politique. Il recourt à la presse locale, notamment le journal d'Alençon pour diffuser son offre politique.

Il n'a jamais perdu car il a accepté les nouvelles règles du jeu politique. Ils doivent le faire si ils veulent se maintenir. Ils doivent notamment reconvertir en capital spécifiquement politique les ressources sociales et économiques dont ils disposent.

Par exemple, dans les années 1890, les socialistes s'emparent de nombreuses municipalités dans le Nord de la France ainsi que des sièges de députés. La notabilité de ces entrepreneurs politiques est différente de celle des grands notables dans la mesure où elle est fondée sur la notoriété et les ressources acquises grâce à leurs victoires électorales et leur pratique du pouvoir. Cela va créer un ancrage local que les élus vont utiliser lors des prochaines élections. L'ancrage local est donc aussi une ressource politique, c'est le localisme.

Pouvoir notabiliaire et professionnalisation de la vie politique ne serait donc pas inconciliable. C'est donc une superposition de pratique initié tant par les nouveaux entrepreneurs politiques que par les grands notables.

L'indemnité parlementaire est créé en 1889 (réévaluée en 1906), pour pouvoir vivre de la politique. À noter que cette indemnité était réclamée par les ouvriers pour pouvoir exercer pleinement leurs mandats.

C'est à la fin du 19e siècle et surtout au début du 20e siècle que les partis politiques deviennent des acteurs incontournables de la compétition politique. Ils tendent d'ailleurs à monopoliser l'activité politique. L'invention des partis politiques traduit la nécessité d'organiser l'activité électorale et d'encadrer l'exercice du suffrage avec l'extension considérable du nombre d'électeurs.

Les partis sont assimilés à la faction, à la division, ils sont suspectés d'exprimé des intérêts particuliers : c'est pourquoi leur naissance se fait de manière tardive.

Les premiers partis sont issus du monde ouvriers. Ils s'appuient sur les réseaux de la sociabilité ouvrière. Ils utilisent donc des formes extraélectorales de mobilisation politique : la présence militante se fait en dehors des élections. Le tissu associatif est un moyen de se faire rencontrer les classes ouvrières et donc de politiser celles-ci.

Le vote s'est peu à peu individualisé, le vote a fait l'objet d'un apprentissage. Les Hommes de la IIIe république ont cherchés à ritualiser les élections, c'est à dire qu'ils ont introduit des codes et un ordonnancement spécifique. L'espace du vote devient un lieu pacifié. L'état d'ivresse est par exemple interdit dans le bureau de vote en 1874. Les formes matérielles du vote (bulletin, urnes, isoloir) n'ont rien d'anecdotique, elles présupposent une certaine conception de l'électeur et de l'acte électoral.

En 1848, les listes sont mises en place. La standardisation des urnes électorales se fait dans les années 1860. En 1884, la carte d'électeur est obligatoire. En 1913, l'isoloir est mis en place : les républicains tendent de promouvoir une vision individualiste du vote et donc un citoyen actif, informé, éduqué. C'est donc une vision idéaliste, ce n'est pas la réalité.